

# SAISONNIÈRES, SAISONNIERS, LA CGT S'ADRESSE À VOUS

## Saisonnier, ne doit plus rimer avec précarité

Vous travaillez en contrat à durée déterminée « saisonnier » dans l'agro-alimentaire, le tourisme, la grande distribution, les hôtels, Cafés et restaurants...

### Des emplois pour vivre

Aujourd'hui, on est loin du job d'été pour se faire une première expérience de travail. Les étudiants, les précaires et privés d'emploi, les retraités pour compléter leur faible pension, travaillent comme saisonniers. Ils en ont besoin pour vivre toute l'année, ne trouvant pas d'emploi stable.

Les employeurs, EUX, recourent au contrat saisonnier. Cela leur permet d'économiser ainsi la prime de précarité normalement due pour les Contrats à Durée Déterminée.

### Luttons ensemble pour de nouveaux droits

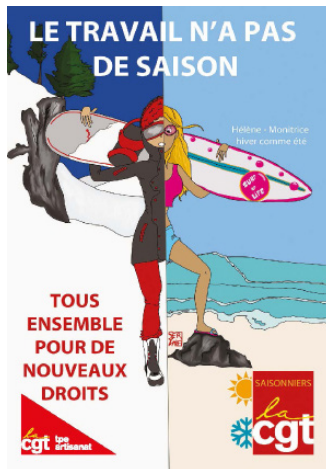
Les avancées sont possibles par la lutte et par les négociations collectives, avec l'appui de la CGT:

- La mutuelle
- Le logement avec une meilleure prise en charge de l'employeur
- Le versement de la prime de fin de contrat comme pour tous les CDD
- La transférabilité des droits d'ancienneté et de la formation en cas de changement d'employeur,
- La reconduction des contrats d'une année à l'autre si le travailleur saisonnier le souhaite,
- L'augmentation des salaires,
- L'amélioration des conditions de travail et de vivre dignement...

Pour la CGT, le CDI est la norme. Nous devons chercher tous les moyens d'y parvenir.

### Faire respecter ses droits

Ce n'est pas parce que vous avez un contrat saisonnier que vous ne pouvez pas bénéficier des mêmes droits individuels et collectifs que toutes les autres salarié.es.



Emplois non déclarés, heures supplémentaires non payées, primes oubliées, contrats non signés... les abus se multiplient.

La CGT met à votre disposition un livret d'information. Riche en informations juridiques, vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur vos droits.

La meilleure façon de faire valoir ces droits et de les renforcer, c'est de les connaître.

La CGT vous accueille dans ses permanences.

**Une question, un problème, une idée, n'hésitez pas à nous contacter et à vous syndiquer !**

### Contactez la CGT :

Union Départementale :

☎ 04 92 47 71 10

✉ ud@cgt06.fr

📘 @CGT06



**www.cgt06.fr**